

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **40 (1904)**

Heft 43

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

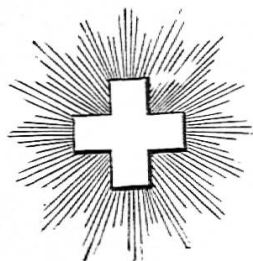
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Eprouvez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *Les examens de recrues en 1903.* — *Notes d'inspection (suite et fin).* — *Chronique scolaire : Jura bernois, Vaud, Berne, Zurich, Thurgovie, France, Amérique.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *La théorie de l'analyse logique.* — *Composition.* — *Dictée.* — *Enseignement de la coupe (suite).* — *Dessin : Feuille d'érable champêtre.*

LES EXAMENS DE RECRUES EN 1903.

Le Bureau fédéral de statistique vient de faire paraître la livraison renfermant les résultats des examens pédagogiques en 1903. L'an dernier nous constatons avec une surprise bien naturelle que 6 recrues seulement avaient tenu de se présenter pour la deuxième fois devant les experts, aux fins d'obtenir de meilleures notes. Or, en 1903, ce nombre s'est encore réduit à 2, chiffre vraiment dérisoire, si l'on songe que sur 26 963 recrues examinées, il y en a eu 1843 qui ont obtenu la note 4 ou 5 dans plus d'une branche. « Il est surprenant, dit le rapport fédéral, de voir combien peu profitent de la faculté qui leur est accordée de remplacer par de meilleures notes, dans un examen ultérieur, les mauvaises notes obtenues une première fois. » N'avions-nous pas raison alors de demander au Congrès de Neuchâtel, la suppression des notes dans le livret et leur inscription sur un bulletin à part, puisqu'il est avéré que les premiers intéressés à atténuer le mauvais effet de ces notes inférieures n'en ont cure, et que, d'autre part, les notes assignées peuvent n'être pas parfaitement justes.

Le nombre des recrues non examinées a augmenté encore depuis l'année précédente. Le tableau suivant en donne la preuve :

Années	Nombres des recrues non examinées	Desquelles ont été dispensées par suite		
		de faiblesse d'esprit	de surdité dureté d'oreille ou surdi-mutilé	de l'âge (au-dessus de 26 ans)
1903	435	229	37	138
1902	342	185	39	94
1901	206	159	18	7
1900	196	144	14	8
1899	174	127	16	7

L'augmentation signalée porte surtout sur les simples d'esprit et les recrues ayant dépassé 26 ans, tous deux en augmentation de 44 sur 1902. Ce qui est dû au simple fait « qu'on a assigné une délimitation plus étendue et plus précise aux anormaux en vue de les exempter de l'examen pédagogique ». Encore un vœu du Congrès de Neuchâtel qui a reçu un commencement d'exécution.

Les résultats généraux pour 1903 dénotent dans leur ensemble un léger recul sur les examens de 1902. Sur 100 recrues examinées, 31 ont obtenu de très bonnes notes, alors qu'en 1902, ce chiffre s'élevait à 32, diminution 1 %. Par contre le chiffre des mauvaises notes est resté stationnaire, savoir 7 %. Le tableau suivant indique la progression ascendante depuis 10 ans.

Année de l'examen	Sur 100 recrues, ont obtenu de	
	très bons résultats	très mauvais résultats
1903	31	7
1902	32	7
1901	31	7
1900	28	8
1899	29	8
1898	29	8
1897	27	9
1896	25	9
1895	24	11
1894	24	11
1893	24	10

En ce qui concerne les cantons, les chiffres proportionnels (‰) montrent que pour 10 cantons, la proportion des bons résultats s'est accrue, c'est le cas de Zurich, Schwytz, Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Schaffhouse, Appenzell-Extérieur, Grisons, Tessin, Vaud (34 ‰ sur 30 ‰ en 1902), Neuchâtel (38 ‰ sur 37 ‰ en 1902).

Pour 13 cantons, cette proportion des bonnes notes a diminué, ce sont Berne, Lucerne, Uri, Obwald, Nidwald, Zoug, Fribourg, Soleure, Appenzell-Intérieur, Argovie, Thurgovie, Valais, Genève, ce qui implique un léger recul sur les résultats de 1902, pour chacun de ces cantons.

Enfin 2 cantons sont restés à cet égard stationnaires, savoir: Saint-Gall et Glaris.

Quant aux mauvaises notes, leur proportion s'est accrue dans 12 cantons; dans 4 elle est restée stationnaire et dans 9 seulement elle a diminué, c'est le cas de Fribourg, Soleure, Bâle-Ville, Appenzell-Extérieur et Intérieur, Saint-Gall, Grisons, Argovie, Vaud (du 5 ‰ au 3 ‰), Valais et Genève.

« On remarque, dit le rapport de 1903, que certains cantons qui semblaient déjà vouloir rivaliser avec les plus avancés, n'ont plus pu se maintenir au niveau qu'ils avaient atteint, comme s'ils se sentaient momentanément affaiblis par les efforts qu'ils ont faits pour s'élever dans le rang des cantons. »

Si l'on considère maintenant chacune des branches en particulier et les résultats généraux de la Suisse dans son ensemble, on voit que, toute proportion gardée, les chiffres ne s'écartent que très peu de ceux de l'automne 1902. Dans le champ des bonnes notes (1 ou 2), la composition seule accuse un léger progrès, de 68 % à 69 %. L'inverse a lieu dans le calcul, qui descend au 68 %, sur 69 % en 1902 et 71 % en 1901. Ce recul frappant dans cette branche est assez général dans la plupart des cantons, où il se manifeste ça et là à un haut degré. Il est très sensible dans le canton de Schwytz (du 73 % au 58 %), Obwald (82 % à 72 %), Nidwald (78 % à 60 %), même Thurgovie qui descend du 83 % au 75 %. Les exigences ont-elles augmenté en raison inverse ? Il ne le paraît pas, car d'autres cantons, rares il est vrai, ont un chiffre plus élevé en 1903 qu'en 1902 ou 1901, c'est le cas de Vaud, Valais et Genève. Ce fléchissement dans le calcul est surtout apparent dans les cantons allemands, dont la maîtrise en ce domaine semblait solidement acquise. Dans les deux autres branches, les chiffres sont les mêmes qu'en 1902. Pour ce qui est des mauvaises notes (5 ou 4) la proportion en est restée la même pour la composition, le calcul et les connaissances civiques, tandis que dans la lecture il s'est produit une augmentation de 1 %, en d'autres termes un petit recul.

Pour le canton de Vaud, les résultats par branches sont particulièrement encourageants, car il y a partout augmentation sensible des bonnes notes, surtout dans les connaissances civiques, où il passe du 58 % au 67 %, et diminution des mauvaises du 10 % au 6 %.

Nous avons demandé au Congrès de Neuchâtel que la publication des résultats tienne plus largement compte des conditions géographiques et économiques des cantons et notamment que les résultats soient classés suivant la profession des recrues. Or le rapport de 1903 semble s'engager dans cette voie par le tableau qu'il publie, page 6, et qu'il accompagne des considérations suivantes : « Il nous a paru de quelque intérêt de mettre au moins en parallèle les professions les plus importantes, en recourant à la note moyenne, comme moyen subsidiaire de comparaison ». Dans le tableau suivant, on a mis en regard l'une de l'autre, d'un côté, la note moyenne de 1903, de l'autre, la proportion des recrues de la profession correspondante. Nous rappelons que la meilleure note moyenne totale est 4 et la plus mauvaise 20.

Professions	Note	Sur 100 recrues, ont		fréquenté une école supérieure
	moyenne 1903	obtenu la note		
		1	4 ou 5	
		dans plus		
		de deux branches	d'une branche	
Agriculture et élevage du bétail	9, ¹¹	17	11	9
Architecture et entreprise du bâtiment	10, ⁴⁶	9	15	2
Menuiserie et vitrerie	7, ⁸⁵	24	3	16
Typographie	5, ⁷⁰	59	0	49
Fonte du fer, fabr. de machines et d'outils	7, ¹¹	38	3	42

Horlogerie et fabricat. d'outils d'horlogerie	8,27	23	7	12
Commerce	5,56	68	1	61
Hôtels et restaurants	7,41	28	2	31
Service des postes et des télégraphes . .	5,32	73	1	65
Enseignement	4,02	100	—	100
Etudiants	4,24	96	—	100

On a vu par ce qui précède que quelques-unes des modifications que nous avons demandées au Congrès romand de Neuchâtel, au sujet de la publication des résultats, ont déjà été partiellement réalisées: délimitation plus précise des recrues anormales, publication des résultats par professions. Sans nous bercer d'un optimisme facile, nous enregistrons avec satisfaction ce petit progrès, gage de réformes plus profondes. Pour le moment, nous nous plaisons à relever que le système actuel n'est pas considéré en haut lieu comme infallible et que toute revendication raisonnable est examinée sans parti-pris.

Si les résultats généraux dénotent un léger arrêt dans la proportion des bonnes notes, on n'en peut pas inférer que cela constitue un déclin dans le développement intellectuel de nos recrues, car la note moyenne accuse plutôt un progrès, si petit soit-il, qui s'affirme constamment d'ailleurs depuis 1899, comme on peut le voir dans le tableau suivant:

En 1899, note moyenne	8,24	} Pour la Suisse
» 1900 »	8,20	
» 1901 »	7,97	
» 1902 »	7,95	
» 1903 »	7,94	

Nous pourrions nous arrêter là, mais la tradition a aussi ses exigences. Voici pour terminer la note moyenne de chaque canton et le rang qu'elle assigne à chacun d'eux. Hâtons-nous d'ajouter que le rapport officiel ne parle pas de rang, il faut lui rendre justice. Si pour l'heure, nous nous montrons plus royaliste que le roi, on nous pardonnera en considération du plaisir que cela procure aux amateurs de données simplistes.

1903	Rang	Cantons	1902	Rang
6,38	1	Bâle-Ville	6,73	2
6,52	2	Genève	6,39	1
7,24	3	Thurgovie	7,02	4
7,37	4	Zürich	7,58	9
7,39	5	Schaffhouse	7,19	5
7,40	6	Neuchâtel	7,50	7
7,47	7	Vaud	7,81	11
7,60	8	Argovie	7,51	8
7,90	9	Glaris	7,87	12
7,92	10	Obwald	6,97	3
7,95	11	Soleure	7,75	10
7,97	12	Bâle-Campagne	7,90	13
8,11	13	St-Gall	8,23	17
8,14	14	Zoug	8,18	16
8,22	15	Fribourg	8,01	14

8,25	16	Valais	8,36	20
8,30	17	Appenzell-Extérieur	8,40	21
8,33	18	Berne	8,18	15
8,51	19	Schwytz	8,27	18
8,53	20	Grisons	8,53	22
8,56	21	Nidwald	7,39	6
8,61	22	Lucerne	8,31	19
9,03	23	Tessin	9,36	23
9,40	24	Uri	9,62	24
9,66	25	Appenzell-Intérieur	10,04	25

H. GAILLOZ.

NOTES D'INSPECTION.

(Suite et fin.)

c) De l'éducation morale.

Enfin nous avons à montrer comment l'école couronne son œuvre d'éducation en agissant sur l'âme et le cœur des enfants qui lui sont confiés.

Autrefois, dans cette bonne vieille école que d'aucuns regrettent au point de méconnaître les bienfaits de l'école moderne, l'influence morale était basée sur le catéchisme d'une part et sur une excessive sévérité d'autre part.

Apprenez bien votre catéchisme et ne manquez pas à la règle admise, sinon gare à la verge !

C'est à ces simples règles que se réduisait l'éducation morale à l'école.

Aujourd'hui, sans méconnaître la bonne influence de la religion dont l'enseignement est donné par les pasteurs, l'école s'applique à lutter contre les vices et défauts des enfants ; elle s'efforce de leur faire comprendre leurs devoirs envers eux, leur famille, leurs camarades ; elle se donne pour règle de développer en eux les meilleurs sentiments de l'âme humaine non en les châtiât sans cesse, mais en leur témoignant un amour sincère qui n'exclut ni la fermeté, ni, au besoin, la sévérité.

Ils sont rares les maîtres qui n'ont pas d'autres ressources que les punitions corporelles pour agir moralement sur le cœur de leurs écoliers.

La plupart aiment leurs élèves et ceux-ci leur rendent leur affection sans compter.

Ne dépeint-il pas le caractère de l'école, ce mot d'une de nos meilleures institutrices qui, après nous avoir dit combien était difficile à conduire telle petite fille de ses élèves ajoutait : « Attends, je vais faire ensorte que tu m'aimes, après il faudra bien te soumettre à ce que jé veux de toi ».

Combien de ces traits d'affectueux attachement ne pourrions-nous pas citer ici pour montrer que l'amour de l'enfance est de plus en plus le chemin qui conduit directement au cœur et qui laisse les meilleures et les plus solides impressions.

N'en est-ce pas une preuve que le dévouement de cette jeune institutrice que nous rencontrons à la nuit tombante et qui va soigner une pauvre petite fille brûlée à la jambe par de l'eau bouillante !

N'est-il pas admirable le désintéressement de cette pauvre institutrice qui organise à ses frais un arbre de Noël pour que ses petits enfants, perdus dans la montagne, aient aussi leur joyeuse fête, alors que là-bas, dans le village, tous sont heureux des cadeaux donnés à profusion ?

Ne possède-t-elle pas l'affection de tous ses élèves, cette généreuse femme qui achète de la toile pour habiller les plus pauvres d'entre ces petits, vivant journalièrement avec elle, et qui passe des nuits à leur confectionner chemises et tabliers ?

N'agissent-ils pas directement sur les consciences, ces instituteurs dont la vie est un exemple vivant de probité, de loyauté, de droiture et de désintéressement, et dont la parole chaude, persuasive et convaincante démontre à ces élèves attentifs les méfaits de l'alcool, les conséquences désastreuses du vice, l'amertume de la faute commise, et font ainsi naître, pour la vie, la haine du mal, l'horreur de l'ivrognerie, le dégoût du mensonge et des moyens malhonnêtes?

Ne cherche-t-il pas à pénétrer l'âme et le cœur des enfants, cet instituteur qui tient un compte ouvert pour chacun de ses élèves avec des notes se rapportant à la famille, à la santé, à l'intelligence, à la vie intime de chacun d'eux et qu'il résume en de brèves indications ?

LÉON LATOUR.

CHRONIQUE SCOLAIRE

JURA BERNOIS. — Delémont. — Malgré un temps affreux, une trentaine d'instituteurs du district assistaient au synode, le 8 octobre à Develier. M. Sauci, maître retraité, M. Ory, président de la commission d'école et M. P. Baumann, représentant de l'autorité communale, avaient répondu à l'invitation du comité. Le président du synode, M. Nussbaumer, les en a chaleureusement remerciés.

Le principal tractandum de l'assemblée était le rapport de M. Jos. Parrat, instituteur à Delémont sur *l'augmentation du traitement des maîtres par années de service*. Disons tout de suite que M. Parrat a traité la question d'une façon tout à fait remarquable.

Il faut se réjouir de voir les instituteurs se vouer à l'examen des questions sociales : Impôt, salaire, etc. Ils y apporteront l'esprit de méthode et de pondération qu'elles comportent. M. Parrat, le rapporteur de samedi, a prouvé qu'ils savent y joindre le talent, l'esprit pratique, la clarté, un langage soigné, un travail persévérant.

M. Guéniat, instituteur, à Delémont, a fourni à ses collègues de précieux renseignements sur le fonctionnement de la nouvelle caisse d'assurance des instituteurs bernois. La dite caisse comptait, au 18 septembre dernier, 1991 membres, qui ont payé pour les trois premiers trimestres de l'année 1904, la jolie somme de fr. 171 832.60, comme cotisations. L'Etat a versé 75,000 fr. ; auxquels viendront s'ajouter les 30,000 fr. destinés à faciliter l'entrée des instituteurs et institutrices ayant dépassé l'âge réglementaire.

La caisse d'assurance des instituteurs commence à faire sentir ses heureux effets par des pensions, des secours à de pauvres veuves ou mères qui, sans cela, n'auraient rien à attendre de qui que ce soit. On peut donc saluer l'institution de cette caisse comme l'une des plus belles améliorations de la situation du corps enseignant depuis longtemps.

Le troisième tractandum de l'assemblée synodale de samedi comportait une très intéressante causerie de M. Hoffmann, maître de dessin, sur le congrès international de dessin qui a eu lieu en août dernier à Berne.

Bref, les instituteurs présents à Develier ont passé, à tous les points de vue, une bonne journée. Après le travail, le plaisir attendait les participants à l'auberge du Cerf, où un dîner exquis leur a été servi et nous ne saurions assez féliciter M. et Mme Chappuis.

Outre les productions variées qui ont agrémenté la réunion, nous devons signaler particulièrement les paroles sincères et très élevées, pleines de bon sens, par lesquelles M. Ory, président de la commission d'école, a souhaité la bienvenue aux éducateurs. (*Démocrate*.)

H. G.

VAUD. — † Henri Mignot. — Les derniers honneurs ont été rendus le 11 octobre, à M. Henri Mignot, éditeur, mort dans sa 72^e année. Ainsi que maints

autres de ses confrères dans l'industrie du livre, M. Mignot s'était d'abord préparé en vue de la carrière de l'enseignement et avait débuté dans cette vocation. Il fut breveté de l'Ecole normale vaudoise en 1852. Mais, doué à la fois d'une culture solide et d'un sens remarquable des affaires, il s'était de bonne heure senti attiré vers la carrière d'éditeur.

Sa première publication, sauf erreur, fut le recueil de « Problèmes d'arithmétique » de Frédéric Maillard, qui parut en 1870 et qui en est actuellement à sa 16^e édition. Dès lors, — c'est-à-dire durant 35 ans, — M. Mignot a publié, chaque année, un grand nombre d'ouvrages sur des sujets très divers et dont plus d'un a fait connaître sa maison en dehors même des limites de notre petit pays.

BLRNE. — Football. — La commission scolaire du Gymnase de la ville de Berne vient d'interdire l'entrée des gymnasiens dans les « clubs de football ».

« Si nous ne sommes pas sans reconnaître, dit cette commission dans une circulaire, l'influence heureuse que le jeu de football peut exercer sur le développement physique et la santé du joueur, nous devons, par contre, condamner d'autant plus énergiquement le « football sport » auquel se livrent les clubs. Ce sport peut avoir facilement des conséquences fâcheuses en causant des affections du cœur et des blessures de toute espèce, en entraînant les jeunes gens à boire lors des « matchs » dans différentes villes. Il y a même des élèves qui finissent par être tellement absorbés par le jeu qu'ils n'ont plus aucun intérêt à leurs études et restent en arrière de leurs camarades ».

ZURICH. — Traitement des instituteurs. — Le Grand Conseil a adopté la nouvelle loi sur le traitement des instituteurs par 174 voix contre 0. Il y a eu 6 abstentions.

Le projet remplaçant celui qui a été rejeté par le peuple avait été rédigé de façon à ne nécessiter aucune augmentation de dépenses. Les augmentations de traitement absorberont la subvention fédérale, rien de plus. Il arrive à ce résultat sans abaisser les minima précédemment établis, mais en réduisant légèrement l'échelle des augmentations. Voici la nouvelle échelle : de la 5^e à la 8^e année, 100 fr. ; de la 9^e à la 12^e, 200 fr. ; de la 13^e à la 16^e, 300 fr. ; de la 17^e à la 20^e, 400 fr., après 20 ans de services, 500 fr.

Le traitement initial des instituteurs primaires est donc fixé à 1400 fr. et celui des instituteurs secondaires à 2000 fr.

THURGOVIE. — M. Paul Häberli, professeur à l'école réelle de Bâle, est nommé directeur de l'école normale de Kreuzlingen en remplacement de M. Frey, décédé.

FRANCE. — On annonce la mort M. Albert Dupin, instituteur à Aubervillier, le promoteur des caravanes d'instituteurs à l'étranger. Nos lecteurs se souviennent de son passage à Genève, à Lausanne et à Neuchâtel l'an dernier. C'est au cours d'un de ces mêmes voyages en Italie qu'atteint d'une soudaine et terrible secousse nerveuse, il succomba après quelques jours à Gênes.

AMÉRIQUE. — Noyés à l'école. — Une école de Cincinnati a été le théâtre d'un accident extraordinaire. Tandis que les élèves jouaient dans le préau, le plancher s'effondra et les enfants furent précipités dans une cave où il y avait quatre pieds d'eau provenant des égouts. Dix élèves, âgés de neuf à douze ans, ont péri ; neuf d'entre eux sont morts noyés. Des douze enfants sauvés, on craint encore que six ne succombent à l'infection produite par l'absorption d'eaux impures.

L'enfant doit observer avant d'être enseigné ; faire des expériences avant de s'occuper de celles des autres. C'est le jardin d'enfants qui offre cette préparation.

B^{ue} DE MARENHOLTZ.

BIBLIOGRAPHIE

Nouveaux moyens d'enseignement. M. le Dr Zahler, à Münchenbuchsee (Berne), vient de mettre en vente une très intéressante collection de produits exotiques destinée à rendre d'excellents services dans l'enseignement de la géographie et des sciences naturelles. Voici la liste de ces soixante objets :

Chaque produit est renfermé dans une éprouvette munie d'un bouchon, de dimensions assez grandes pour que le contenu puisse en être vu de tous les bancs.

Le prix de la collection est de 60 francs.

Bois de Ték. — Acajou. — Ebène. — Liège. — Bambou. — Pin rouge. — Bois rouge (bois du Brésil). — Bois jaune. — Bois de Campêche. — Bois de Santal. — Gomme brute (Amérique). — Gomme brute (Afrique). — Guttapercha. — Coton brut. — Jute. — Chanvre de Manille. — Chanvre de la Nouvelle Zélande. — Chanvre de Sisal. — Coir (Bourre de coca). — Cocon de soie. — Soie (3 sortes). — Mousse de renne. — Corail. — Salpêtre du Chili. — Guano. — Arachides. — Houblons. — Maïs (Amérique). — Maïs (Italie). — Riz en paille. — Millet. — Lentilles. — Sagou. — Grains de cacao. — Grains de cacao torréfié. — Fèves de café en parches. — Café assorti. — Thé noir. — Thé vert. — Thé maté. — Sucre de canne. — Olives. — Dattes. — Poivre (blanc et gris). — Paprica. — Poivre (Cayenne). — Vanille ($\frac{1}{2}$ gousse). — Gingembre. — Manne. — Encens. — Myrrhe. — Baume. — Gomme arabique. — Cinchonas. — Noix de Kola. — Opium. — Indigo. — Cochenille.

L'Instruction publique en Suisse (Das schweizerische Unterrichtswesen. Nebst Verzeichnis der Privatinstitute) par R. Hotz (avec un tableau des écoles particulières et pensionnats) publié par l'Union des sociétés suisses de développement. Bâle 1904.

Ce petit ouvrage a été écrit — à la demande de l'Union des sociétés suisses de développement — par un spécialiste dont on sait la compétence, M. le Dr R. Hotz, professeur au Gymnase de Bâle. Le lecteur y trouvera un intéressant aperçu des établissements d'enseignement et d'éducation en Suisse, tant publics que particuliers, de degré moyen et supérieur, surtout de ceux dans lesquels sont enseignés les arts, les sciences et les métiers. On se tromperait fort en croyant ne trouver dans cet opuscule qu'une aride nomenclature. Son auteur a cherché non seulement à expliquer clairement les causes des particularités que présente l'enseignement en Suisse, mais encore à en faire comprendre l'excellente organisation. Le lecteur pourra aussi se former un jugement sur les moyens dont s'est servi notre pays pour résoudre, malgré la diversité du sol, du climat et des mœurs, la grande tâche de l'éducation et de l'enseignement ; il devra reconnaître en outre que la petite Suisse, dans ce domaine-là, occupe une place prépondérante.

On sait le grand rôle que joue dans notre pays l'enseignement privé et quelle est son importance au point de vue économique et religieux ; les écoles particulières et les pensionnats se sont multipliés dans la Suisse allemande et dans la Suisse française. Or, les maîtres et les parents qui, pour une raison ou pour une autre, désiraient envoyer leurs fils et leurs filles dans un de ces établissements, soit pour apprendre une langue étrangère, soit pour se perfectionner dans telle science ou tel métier, trouveront dans le texte de cet opuscule et dans l'appendice un choix abondant et tous les renseignements nécessaires. Ajoutons que cet appendice contient un catalogue ordonné par cantons des établissements privés et des pensionnats.

Le prix de l'opuscule élégamment relié est de fr. 1. 50. On peut se le procurer dans toutes les librairies et dans les bureaux officiels suisses de renseignements.

PARTIE PRATIQUE

La théorie de l'analyse logique.

La plus grande satisfaction que l'on puisse éprouver en suivant une théorie, c'est de sentir en elle un guide sûr, d'avancer en pleine lumière et de trouver les choses, en réalité, comme elles sont annoncées par les principes et les définitions. On ne peut malheureusement pas reconnaître ces avantages à la théorie usuelle de l'*analyse logique*, et à cela, d'ailleurs, rien d'étonnant, car nous avons là un pur produit de très anciennes écoles, englobé tel quel dans les programmes modernes. La doctrine a gardé jusqu'à l'alignement et au sans-*façon* pédagogique du magister raide et sec.

Sans préambule et sans précautions, elle vous jette sur un terrain déjà malaisé de sa nature, mais qui est surtout mal éclairé. Une méthode étroite vous conduit ensuite d'un bout à l'autre de la route, sans vous initier à une seule application utile des notions exposées ; en bien des cas les énoncés théoriques ne correspondent à rien de réel ; d'autres fois le chemin tracé mène droit devant un obstacle, vous laisse là et reprend plus loin, après un intervalle obscur ; de temps à autre des bifurcations, créées par différents guides, vous arrêtent, indécis, dans les carrefours de la pensée. On arrive pourtant assez vite à la fin, étonné même de la brièveté d'un parcours où l'on est censé apprendre tout le mécanisme de la langue. Telle est l'impression générale que fait cette théorie sur celui qui, élève ou maître, veut y chercher l'appui et les ressources que l'on attend de toute analyse.

Ses imperfections ne doivent pas faire oublier qu'elle a cependant rendu de bons services et que, toute brève qu'elle est, tenant dans quelques pages, cette théorie résume en elle un très grand travail accompli en vue de nous faciliter l'intelligence de la langue et de débrouiller notre propre pensée. Mais pourquoi ce premier travail d'élaboration, au lieu d'en rester à peu près au même point pendant des siècles, n'a-t-il pas été continué et perfectionné ?

La conscience des défauts auxquels nous avons fait allusion et les doutes quant à l'utilité pratique de l'analyse sont probablement la cause qui a fait restreindre, comme on le voit dans les manuels, sa place dans l'étude de la langue. Il y a même des personnes qui voudraient la supprimer tout à fait au profit d'exercices d'une utilité plus évidente.

D'autre part, ceux qui ne doutent pas des avantages que procurerait une théorie directement applicable à la pratique de la langue, demandent que le système actuel soit modifié et ils croient qu'une amélioration est possible. En effet, pourquoi le procédé analytique, pratiqué dans de bonnes conditions, serait-il moins utile appliqué à l'étude des langues qu'aux autres branches de nos connaissances ?

C'est sans doute avec cette conviction-là que, il y a quelque temps déjà, M. U. Briod prenait, par l'intermédiaire de l'*Educateur*, l'initiative d'une enquête sur l'enseignement de l'analyse logique. Les intéressés ne s'étant pas pressés de répondre au questionnaire présenté à cet effet, on a pu croire à une certaine

indifférence pour cette branche d'étude, mais il nous semble que le fait doit plutôt s'expliquer en ce sens, qu'il était bien difficile de formuler promptement des réponses précises : d'une part les résultats attribuables à l'analyse, telle qu'elle est formulée dans nos manuels, ne se distinguent pas nettement de ceux qui proviennent des autres parties de l'enseignement concourant au même but, et d'autre part, en ce qui concerne des modifications à la théorie usuelle, elle est trop invétérée pour se laisser entamer ou redresser par des moyens improvisés. Quant à nous, nous croyons que les progrès dans la connaissance de la composition, de la ponctuation et de l'orthographe sont dus beaucoup moins à l'application systématique de notre théorie d'analyse qu'au travail qui se fait, indépendamment d'elle, avec les explications et directions pratiques, données par les maîtres. Au reste, des opinions plus autorisées semblent également reconnaître l'infériorité de la théorie relativement à ce que peuvent donner les procédés pratiques directs. M. le professeur Millioud, dans son projet de *Réforme de l'enseignement secondaire*, en parlant de l'analyse logique envisagée dans sa théorie abstraite, se prononce contre elle de la manière la plus énergique. Dans la réponse, ou plutôt la réplique de M. Macler aux propositions de M. Briod, l'auteur paraissait faire aussi la plus grande part aux procédés personnels du maître dans la valeur de cet enseignement. En général les critiques visent le système d'analyse admis plutôt que l'analyse en elle-même.

« Notre système d'analyse, » dit M. Briod, « repose plus sur le matériel des mots que sur leur signification. » On reconnaît facilement, en effet, que ses défauts tiennent à des erreurs fondamentales et non à des particularités de détail. C'est donc la base même et la méthode qu'il faudrait améliorer : de légères modifications de surface, une harmonisation des détails n'amènerait pas un résultat bien appréciable et ne servirait guère qu'à faire tolérer plus longtemps les imperfections graves. Ainsi, la première chose à faire, c'est d'examiner en quoi consistent les défauts ou les erreurs du système en usage.

Le jugement dans la théorie de l'analyse.

La théorie analytique débute par la définition du *jugement* ; le jugement, à son tour, sert à définir la *proposition*, et la proposition forme la base de toute l'analyse.

Les définitions du jugement les plus généralement admises par les grammairiens sont les quatre suivantes ; d'autres ne sont que de légères variantes de celles-là.

1. LE JUGEMENT est l'acte de l'esprit par lequel on décide qu'il y a convenance ou disconvenance entre deux idées.

2. LE JUGEMENT est l'affirmation de la convenance ou de la disconvenance de deux idées.

3. Juger, c'est attribuer à un être une qualité ou une action.

4. Le jugement est l'opération de l'esprit qui consiste à rapprocher deux idées pour en déterminer le rapport.

Si l'on examine attentivement les faits impliqués dans les trois premières définitions, on verra que le jugement ne peut être ni une décision, ni une affirmation, ni une attribution ; car pour *décider* il faut d'abord juger, afin de pren-

dre la décision dans un sens ou dans un autre ; pour *affirmer* il faut avoir jugé que la chose est vraie, et pour *attribuer* une qualité ou une action à un être, il faut avoir jugé qu'elle lui est attribuable.

Les différents actes mentionnés dans ces définitions sont donc différents du *jugement* et tous postérieurs à lui. Le *jugement* est un acte purement intellectuel, tandis que la *décision* est un acte de la volonté : nous ne décidons pas qu'il y a convenance entre deux idées, nous ne pouvons que la constater lorsqu'elle existe. Quant à l'*affirmation* et à l'*attribution*, ce sont des actes qui appartiennent à la langue même, comme la déclaration ou la négation.

La distinction sur laquelle nous insistons ici, en vue de la clarté nécessaire dans l'analyse est d'ailleurs confirmée par le fait que les décisions, les affirmations, les attributions sont des actes libres, tandis que l'acte même du jugement ne l'est pas : nous ne pouvons pas juger *bon* ce qui se présente à notre esprit comme étant *mauvais* ; mais nous pouvons, si nous le voulons, affirmer, attribuer, décider contrairement à nos jugements et à nos perceptions.

Le jugement est-il (suivant la quatrième définition), *l'opération de l'esprit qui consiste à rapprocher deux idées pour en déterminer le rapport* ?

Prenons un cas particulier pour suivre ce qui se passe lorsqu'on fait un jugement.

Un garçon entre en disant d'un ton intentionnellement équivoque : « Nos pêches sont déjà mûres ». Le fait nous paraissant peu probable, nous ne pouvons pas former pour notre compte le jugement énoncé. Cependant nous avons rapproché dans notre esprit l'idée exprimée par « nos pêches » avec celle du mot *mûres* ; et quant au rapport qu'il y a entre ces deux idées, il se trouve déterminé pour chacun de nous par la connaissance que nous avons de ces fruits — quand ils sont mûrs. Avec ces données, et bien que nous ayons fait toutes les opérations indiquées par la définition, nous ne pouvons pas encore juger si les pêches en question sont mûres. Le garçon a pu, quant à lui, porter un jugement, parce qu'il avait pour cela un élément qui manque encore à notre pensée. — En revanche, nous formons un autre jugement que nous énonçons en disant : « Le fait est douteux ». Pour former cet autre jugement, nous avons pris et rapproché les deux mêmes idées : *nos pêches* et *mûres* suivant le rapport qu'elles ont entre elles ; seulement nous leur avons ajouté précisément ce qui constitue un jugement, quoique différent de celui qui était énoncé.

Mais en ce moment l'enfant sort de sa poche des pêches mûres. A cette vue, nous accomplissons aussitôt le premier jugement resté en suspens et nous pouvons déclarer que le fait en question est vrai. Remarquons que ce qui a été changé en nous par cette vue des fruits, ce n'est ni l'idée *des pêches*, ni celle de leur *maturité*, ni le *rapport* entre ces deux idées, mais seulement notre croyance relative au *fait*.

Pour avoir une définition exacte du jugement, il faudra donc retrancher des définitions ci-devant rapportées ce qu'il y a de trop et ne constitue pas l'acte du jugement, et ajouter ce qui leur manque et qui est essentiel. L. BARD.

COMPOSITION

Le roitelet.

PLAN : 1^o description du roitelet ; 2^o le nid, les œufs ; 3^o son chant ; 4^o sa nourriture : a) en cage, b) en liberté ; 5^o ses habitudes ; 6^o oiseau à protéger.

DÉVELOPPEMENT.

1^o Cet oiseau, le plus petit de nos contrées, a une longueur moyenne de sept à huit centimètres et ne pèse que cinq à six grammes. Cette taille est plus petite que celle du troglodyte, oiseau du même genre.

Le roitelet est un passereau de la famille des sylviadès.

Sa tête porte une petite couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, composée de plusieurs plumes longues, un peu effilées, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe ; le derrière de la tête et du cou, le dos, les couvertures supérieures de la queue sont d'un olivâtre, légèrement nuancé de jaune ; tout le dessous, depuis la base du bec, est d'un roux clair tirant à l'olivâtre sur les flancs ; le tour du bec est blanchâtre ; les plumes des ailes sont brunes, celles de la queue gris brun ; le bec est noir et les pieds sont jaunâtres.

La huppe de la femelle est de couleur citron et toutes les teintes sont plus claires.

2^o Son nid artistement fait est tissé en dehors de mousse, de laine, de toiles d'araignées ; en dedans, il est garni d'un duvet très doux. Sa forme est sphérique et son ouverture est placée sur le côté vers le haut.

La femelle pond six à huit œufs gros comme des pois, d'un brun jaunâtre sans aucune tache ; elle place ordinairement le nid à trois mètres environ du sol, dans des ifs, à l'extrémité d'un faisceau de lierre qui s'échappe des branches d'un arbre ou d'un mur. Il est comme suspendu, mais toujours caché dans le feuillage.

3^o Le roitelet se laisse découvrir par un petit cri aigu qui a beaucoup de ressemblance avec celui de la sauterelle. C'est à ce cri que le nid se laisse plus facilement trouver. Bien souvent ce petit oiseau se montre et se fait entendre quelque temps après qu'il a neigé. Lorsqu'il chante, il le fait si fortement et si régulièrement qu'on désirerait toujours l'entendre ; il chante presque toute l'année, mais surtout dans le mois de mai, époque pendant laquelle il construit son nid et élève ses petits.

4^o En cage, on lui donne une pâtée faite avec du cœur de mouton ; en liberté, il mange des mouches, des moucherons, des fourmis, des vers, des araignées.

5^o Le roitelet, très difficile à élever en cage quand il est jeune, s'apprivoise cependant très facilement et si bien qu'on peut laisser sa cage ouverte sans crainte de le voir s'échapper. Il a une habitude très particulière, celle de tenir la queue toujours relevée. Il aime beaucoup la solitude ; si parfois le roitelet rencontre un de ses semblables, principalement un mâle, il se bat avec lui jusqu'à ce qu'il l'ait vaincu ou qu'il soit vaincu lui-même.

6^o Cet oiseau détruit quantité d'insectes, surtout quand il nourrit ses petits ; c'est un petit être qui mérite toute notre protection.

CH. FAILLETTAZ.

DICTÉE

Le roitelet.

On m'apporta un jour un nid d'oiseau trouvé à l'extrémité d'une branche d'épicéa, — un nid d'une construction merveilleuse. — Figurez-vous une boule creuse, tissée délicatement avec des brins de mousse et des toiles d'araignée, capitonnée, à l'intérieur, du duvet le plus chaud et le plus moelleux : duvet de choix, glané dans les chatons des peupliers, parmi les aigrettes mûres des charbons et les semences cotonneuses des épilobes. Ce nid douillet, dans lequel on ne pénétrait que par un trou étroit, pratiqué sur l'un des côtés, était l'œuvre du roitelet, cet oiseau lilliputien, le plus petit de nos oiseaux d'Europe.

(Communication de A. Reverchon).

A. THEURIET.

ENSEIGNEMENT DE LA COUPE ¹ (Suite.)

Répétition du dessin sur une feuille séparée.

Répéter le dessin sur une feuille séparée, avec les mêmes mesures, ou bien en

¹ Voir n° 18, page 282.

adoptant des mesures différentes. Dans ce dernier cas, l'élève ne fera pas une simple copie du premier travail. En dessinant le patron d'un vêtement un peu plus grand, par exemple, elle devra de nouveau calculer, observer les proportions et, par conséquent, réfléchir.

Si chaque élève dispose d'un manuel, ce second dessin peut, à la rigueur, être fait sans le secours de la maîtresse, mais sous sa surveillance.

Exiger que les lettres qui déterminent le contour du patron soient placées à l'intérieur du dessin, afin qu'elles ne disparaissent pas au découpage. Incrire aussi très soigneusement le nom de l'élève, celui du vêtement et les mesures qui ont servi à établir les lignes de construction.

DÉCOUPAGE DU PATRON

Une fois que le dessin aura été vérifié par la maîtresse, les élèves découperont le patron de la chemisette en suivant les lignes PC, CD, DN, NE', E'I', I'H', H'I, IE, EP, et celui de la manche, en suivant les lignes AC, CF, FE, EA.

La plus grande attention présidera à ce travail ; surveiller la tenue des ciseaux. Nous aurons ainsi obtenu le patron complet du vêtement, soit la moitié du corps de la chemisette et la moitié d'une manche. Ne pas oublier d'écrire sur la ligne ND : *milieu du devant, pli de l'étoffe* ; sur la ligne AC de la manche : *dessus de la manche, pli de l'étoffe*.

Premier exercice de coupe sur du papier souple représentant l'étoffe.

Passons ensuite au premier exercice de coupe sur papier souple. Chaque élève recevra une bande de la largeur de la feuille, et ayant pour hauteur, la hauteur du rectangle dans lequel on a inscrit le dessin, plus 2 cm. $\frac{1}{2}$ à 3 cm.

Le papier rayé est préférable au papier uni, parce que les rayures indiquent le sens de l'étoffe. Si l'on ne dispose que de papier uni, il faut indiquer les côtés représentant la lisière du tissu, par un signe quelconque.

Ce papier représente donc l'étoffe ; on exigera, malgré son bon marché, que les élèves taillent avec la même économie que si elles avaient entre les mains l'étoffe la plus précieuse.

Puisque notre patron ne représente que la moitié de la largeur du vêtement, pour obtenir deux parties absolument symétriques, nous plierons en deux le papier représentant le tissu, par un pli parallèle aux lisières. Le plierons-nous en deux parties égales ? Non, car il nous resterait de chaque côté, une bande étroite qui n'aurait aucune utilité ; il est préférable qu'il ne tombe qu'une bande plus large, dans laquelle nous pourrions peut-être tailler les manches.

Pour obtenir la place du pli du milieu, devant, nous compterons donc la largeur du patron, plus 1 cm. $\frac{1}{2}$ à 2 cm. pour l'ourlet du bord du dos. C'est donc, pour la première grandeur de la chemisette, à 26 cm. $\frac{1}{2}$ ou 27 cm. de l'un des bords, que nous plierons le papier bien perpendiculairement aux bases du rectangle ; détacher le morceau qui est en plus.

Placer la ligne ND du patron sur le pli du papier et de telle manière qu'il soit

réservé $\frac{3}{4}$ de cm. environ pour les coutures des épaules, et 1 cm. $\frac{1}{2}$ pour l'ourlet du bord inférieur. Epingler très soigneusement le patron. Couper les entourures et l'encolure, à $\frac{1}{2}$ cm. du contour du patron.

Avant de séparer le patron du papier représentant l'étoffe, tracer les remplis en suivant les contours du vêtement, afin de se rendre bien compte, en confectionnant, de l'étoffe réservée pour les ourlets et les coutures. C'est un point très important qu'il ne faut jamais négliger, si l'on veut obtenir une grande exactitude dans le travail.

Tailler les manches dans le morceau qui est resté, si toutefois la largeur du papier le permet. Plier d'abord en deux parties égales par un pli parallèle à la lisière ; puis faire un second pli perpendiculaire au premier. Placer la ligne AC du patron de la manche sur les plis qui suivent la direction de la lisière, c'est-à-dire dans le même sens que la ligne ND du corps de la chemisette, et de telle manière que le point A soit à $\frac{3}{4}$ cm. environ du pli perpendiculaire à la lisière. Epingler le patron. Couper l'entournure à $\frac{3}{4}$ cm. de la ligne AE.

Remarquons que pour l'ourlet de la manche, qui aura $\frac{3}{4}$ cm. ou 1 cm. de largeur, il est important de plier le papier ou l'étoffe, en suivant la ligne CF, avant de couper la couture (ligne FE). Tailler à $\frac{1}{2}$ cm. de FE.

Pour mieux se faire comprendre des élèves, la maîtresse prépare le travail tout en l'expliquant, puis le cloue sur le tableau noir. Il sera plus facile, en ayant ce modèle sous les yeux, de rectifier les erreurs commises.

Assemblage des différentes parties du vêtement de papier.

Il est bien entendu que ce premier exercice de coupe sur papier souple n'est qu'une préparation à la coupe du vêtement, et qu'en aucun cas on ne demandera une confection complète de cet objet en papier. Ce serait du temps perdu ou bien mal employé.

Bâtir les coutures des épaules en réunissant I et I', E et E' ; Plier les ourlets du dos, puis celui du bord inférieur ; bâtir la couture FE de l'une des manches ; plier l'ourlet du bord inférieur. Poser la manche, après l'avoir tournée de telle manière que l'endroit soit en dehors ; réunir par un point, la lettre A de la manche avec I de l'entournure, puis faire un autre point pour réunir la lettre E de la manche avec H' de l'entournure. C'est tout ce qu'il faut exiger pour l'assemblage du vêtement en papier.

Coupe du vêtement sur étoffe.

La chemisette se fait en toile de lin, en batiste ou en coton fin. Les hygiénistes recommandent plutôt le coton : la toile est plus douce, mais le coton est plus chaud. On compte pour une chemisette, la hauteur du rectangle dans lequel a été inscrit le patron, plus 2 cm. $\frac{1}{2}$ pour l'ourlet du bord inférieur et les coutures des épaules.

Procéder absolument de la même manière que pour la coupe sur papier ; mais, avant de placer le patron, rappeler aux élèves les deux sens de l'étoffe, et faire observer que les lignes ND de la chemisette et AC de la manche sont placées parallèlement à la lisière, sur le pli du tissu. Ne pas oublier de plier l'ourlet des manches, avant de couper la ceinture (ligne FE).

Suivre pour la coupe du vêtement toutes les recommandations données précédemment pour l'exercice de coupe sur papier souple.

Confection.

Il est bien entendu que les leçons relatives à la confection des vêtements étudiés seront collectives. Par exemple, en ce qui concerne la chemisette, on peut exiger pour la première leçon la confection des coutures des épaules et les ourlets du dos et du bord inférieur ; pour la seconde leçon : la confection des manches ; pour la troisième : le petit ourlet de l'encolure et les coutures des entournures ; enfin une quatrième leçon peut être consacrée aux garnitures. Le travail indiqué pour ces quatre leçons peut se faire dans un temps relativement court ; on augmentera la tâche de chaque jour si les leçons sont de longue durée. Acquérir de la célérité tout en travaillant avec beaucoup d'application, tel est le but à atteindre dans les leçons de confection. C'est un grand service à rendre à la jeune fille que de lui apprendre à coudre vite et bien, et il est à remarquer que plus elle fera de travaux, plus elle apportera d'intérêt aux leçons de couture et de coupe qui lui seront, à toutes les époques de sa vie, de la plus grande utilité.

Les coutures des épaules seront plates et posées à l'endroit, au point de piqure. Pour cela, marquer un rempli en suivant la ligne EI ; pour ce pli sur la ligne E'I' du devant, et faire un ou deux points de bâti pour retenir les deux parties l'une sur l'autre. Faire une piqure au bord de EI, et rabattre à l'envers, après avoir fait un rempli à 4 ou 5 millimètres de la ligne E'I' du devant. On coupera l'étoffe qui pourrait être de trop, car la couture doit rester très plate afin de ne pas blesser l'enfant.

Les ourlets du dos et celui du bord inférieur auront 1 cm. après confection ; il faut toujours commencer par ceux du dos. L'ourlet de l'encolure sera très étroit.

Coudre les manches en commençant par les coutures, puis faire les ourlets. Rappeler ici aux élèves que, quel que soit le genre de vêtement, les manches doivent toujours être tournées à l'endroit dès qu'elles sont confectionnées ; sans cette précaution, on risque fort de commettre une erreur en faisant les coutures des entournures. Ajuster les manches en réunissant le point H' avec la couture de la manche, et le point A de la manche avec la couture d'épaule de la chemisette. La couture d'entournure est toujours rabattue avec la manche ; celle-ci sera donc placée derrière, et l'envers de la chemisette sera tenu par devant. — Bâtir les coutures, les poser puis les rabattre.

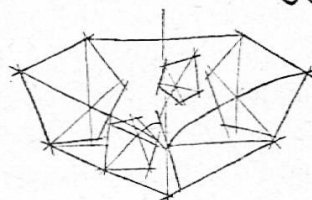
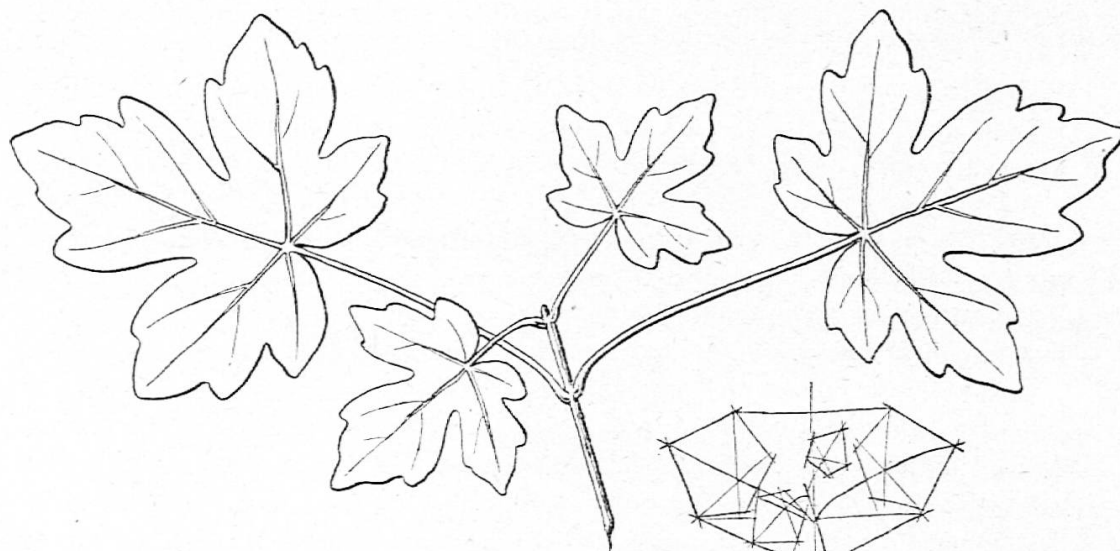
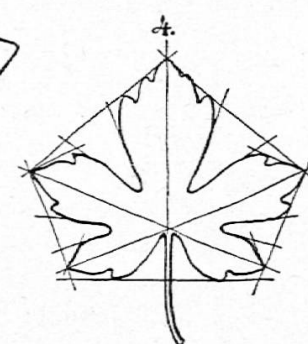
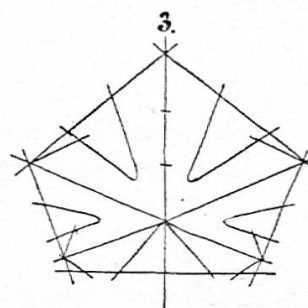
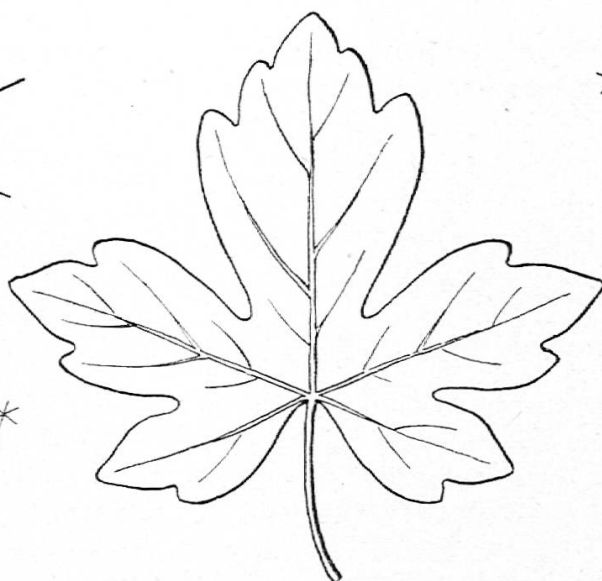
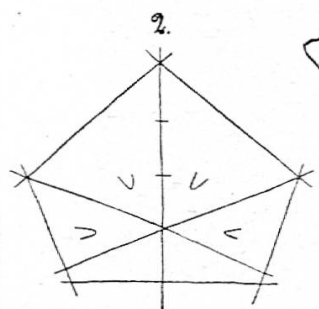
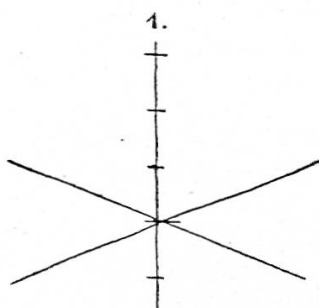
On garnit l'encolure et le bord des manches d'une fine dentelle posée au point de surjet, en tenant toujours la dentelle devant soi.

On ne place ni boutons, ni cordons pour fermer la chemisette par derrière ; elle croise de toute la largeur du dos et est maintenue par la brassière. Cependant, on peut poser à plat, à l'encolure, une ruban de fine percale qui forme une coulisse dans laquelle on passe un étroit lacet.

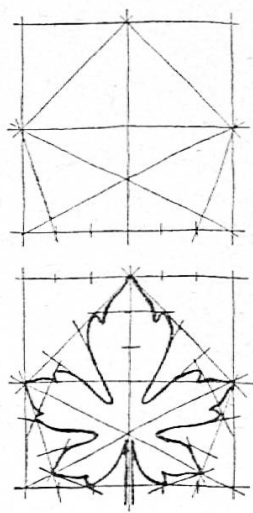
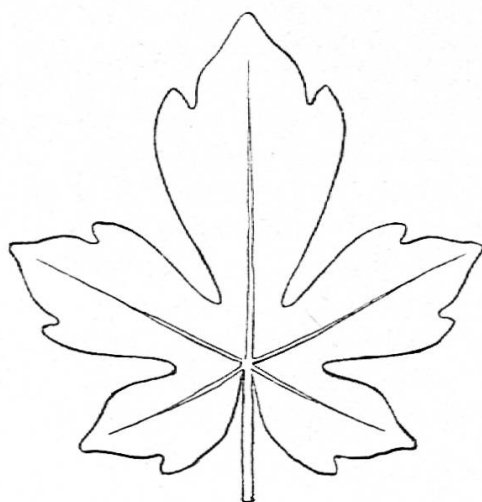
Cette petite chemisette achevée, on fera dessiner dans le cahier et sur des feuilles séparées le patron des chemisettes de deuxième et de troisième taille. Cette répétition permettra aux élèves de posséder parfaitement ce premier petit vêtement.

L. PICKER.

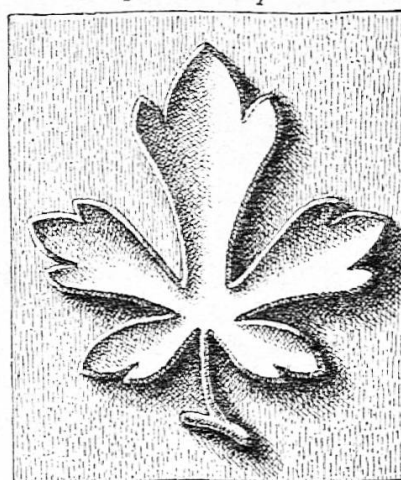
Feuille d'érable champêtre.



F. ornemanisée.



D'après un plâtre.



VAUD

INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES

AUBONNE.— Un des deux postes de pasteur de cette paroisse est au concours. Adresser les inscriptions au département de l'instruction publique et des cultes, avant le 25 octobre, à 6 h. du soir.

MM. les régents et Mmes les régentes **non placés**, pourvus du brevet définitif ou provisoire, disposés à desservir provisoirement, jusqu'au 15 mai 1905, l'un des postes ci-après désignés, sont priés d'adresser leurs offres de services au Département de l'instruction publique, **jusqu'au 20 octobre**, à 6 heures du soir, en mentionnant les places pour lesquelles ils se font inscrire et la date de leur brevet.

RÉGENTS : Aubonne : 1650 fr. par an et autres avantages légaux. — **Boulens 1600 fr.** par an et autres avantages légaux.

RÉGENTES : St-Cierges (Corrençon) : 400 fr. pour l'hiver et autres avantages légaux.

NOMINATIONS

Dans sa séance du 12 octobre, le Conseil d'Etat nommé :

M. Mercanton, Paul-Louis, en qualité de professeur extraordinaire à l'Ecole d'ingénieurs, chargé du cours de mesures électriques :

Le 14 octobre, le Conseil d'Etat a nommé au poste de pasteur de la paroisse de Ressudens-Grandcour M. Charles Schütz, actuellement suffragant à Thierrens.

Régents : MM. Grasset, Robert, à Chevroux ; — Gailloz, Henri, à Yverdon ; — Golay, Paul, à Clarens.

Régentes : Mlles Walter, Louise, à Sarzens ; — Henriond, Léa, à Aubonne ; Favre, Adèle, à Chavornay ; — Dufey, Marguerite, à Pailly ; — Maget, Julia, à Vallamand ; — Berthoud, Alice, à Lucens ; — Emery, Mélanie, à Veytaux.

Le département de l'instruction publique et des cultes ouvre une souscription auprès du personnel enseignant primaire et secondaire, ainsi qu'auprès des autorités scolaires du canton qui désirent se procurer :

1. **La carte générale de la Suisse** (réduction de la carte Dufour) en 4 feuilles au 1 : 250000, éditée par le bureau topographique fédéral.

Les prix de cette carte sont fixés comme suit :

- a) Les 4 feuilles, non collées, fr. 4 (impression sur cuivre, fr. 2 (report sur pierre) ;
- b) Les 4 feuilles collées sur toile, format de poche, fr. 7,20 ou fr. 5,20 ;
- c) Les 4 feuilles assemblées, carte murale, collées sur toile, avec rouleaux, fr. 15 (impression sur cuivre).

La carte, portant la mention « carte d'instituteur », sera conservée par son possesseur, qui ne pourra ni la vendre, ni la céder à un tiers, cette acquisition sera, en outre, mentionnée dans le livret de service des instituteurs.

Chaque instituteur n'a droit à retirer qu'un seul exemplaire de cette carte.

2. Les feuilles de l'**Atlas Siegfried**, au 1 : 25000, concernant le canton de Vaud, à fr. 0,60 la feuille.

3. L'**Atlas historique de la Suisse**, édition populaire (8 cartes), par L. Poirier-Delay, maître au collège et à l'école supérieure de Montreux, au prix de fr. 0,50 l'ex.

Les frais de port seront à la charge des destinataires.

Les demandes devront être adressées au **Bureau des fournitures scolaires** avant le **10 novembre 1904**.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 56, rue du Stand, Genève, fournir gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

La Fabrique suisse d'Appareils de Gymnastique

DE

R. ALDER-FIERZ, HERRLIBERG (Zürich)

Médaille d'argent (la plus haute récompense) aux Expositions de Milan 1887 et Paris 1889. Exposition nationale de Genève 1896.

offre en vente, aux conditions les plus favorables, tous les appareils en usage pour
la Gymnastique des Ecoles, des Sociétés et Particuliers

INSTALLATIONS COMPLÈTES

DE

SALLES ET D'EMPLACEMENTS DE GYMNASTIQUE

Pour prix-courant et catalogue illustré, s'adresser au représentant général,

H. WÄFFLER, professeur de gymnastique à Aarau.



✻ Au Vêtement Moderne ✻

F. KOCHER, Rue Pépinet, 2, LAUSANNE

VÊTEMENTS SOIGNÉS

pour Messieurs et Jeunes Gens, Costumes pour Garçonnetts

Vêtements de cérémonie, Complots pour Velocemans et Touristes

Manteaux et Pardessus de toutes saisons

= Pélerines, Flotteurs, Pantalons fantaisie =

VÊTEMENTS SUR MESURE

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez les à

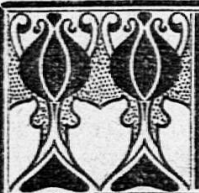
H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au **PLUS BAS PRIX**

Pantoufles dame, canevas, $\frac{1}{2}$ talon	N ^o 35-42fr.	1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » »	5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » »	6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 »	6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » »	8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » »	8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 »	3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.



Vêtements confectionnés

et sur mesure
POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEß-MOULIN

Rue de Bourg, 20, Lausanne



Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.
Draperie et Nouveautés pour Robes.
Linoléums.
Trousseaux complets.



Institut pour **B**égués

Directrice : M^{lle} WENTZ
Villa Verte, Petit-Lancy
GENÈVE

A côté de la Chapelle. Arrêt du tramway.

Consultations
tous les jours
de 1 à 4 h.

Téléphone 3470.

Pour tous renseignements, s'adresser à la Direction.

M^{ce} BOREL & C^{ie} - NEUCHÂTEL
· SUISSE ·



DESSIN · GRAVURE
· CARTES GÉOGRAPHIQUES ·
CARTES HISTORIQUES · STATISTIQUES ET MURALES
PLANS DE VILLES · PANORAMAS · DIAGRAMMES
POUR TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE.
TABLEAUX STATISTIQUES ET CARTES MURALES
POUR COURS ET CONFÉRENCES.
· CROQUIS ET DEVIS SUR DEMANDE ·

FABRIQUE ET MAGASIN DE CERCUEILS

CH. CHEVALLAZ

Rue du Pont, 10, LAUSANNE — Rue de Flandres, 7, NEUCHÂTEL

COURONNES MORTUAIRES

Transports funèbres pour tous pays. — Cercueils de tous prix,
du plus simple au plus riche, expédiés sur demande télégraphique :

Chevallaz Cercueils, Lausanne.

NOËL-NOËL-NOËL

Dernières nouveautés parues :

FAISST, C. L'Etoile des Mages , à 1 voix et piano.	Fr. 1 20
GRUNHOLZER, K. Joie de Noël , à 2 » »	— 50
AIBLINGER, J.-C. Auprès de la crèche — Bel der Krippe Jesu , pour 4 voix mixtes ou 2 voix égales, avec accompa- gnement d'orgue (harmonium) ou piano, ou de petit orchestre.	
Partition à 2 voix et orgue	1 —
» du chœur à 2 voix	— 25
» » mixte	— 25
Parties d'orchestre, 8 parties	1 50
BISCHOFF, J. Le Cantique des anges , chœur mixte, partition.	1 —
idem, avec accompagnement de quintor à cordes, partition	1 50
chaque partie instrumentale	— 25
— Sonnez, cloches harmonieuses , à 3 voix et piano	
partition et parties	1 60
parties à	— 20
NORTH, C. op. 44 I. Noël . — Paix sur la terre , à 4 voix mixtes	— 50
BISCHOFF, J. Paix sur la terre , pour soprano solo, chœur mixte	
et piano	partition 2 —
	parties — 20
BOST, L. op. 49 Il vient! Noël , chœur mixte	1 —
KLING, H. » Chant de Noël » »	1 50
GRUNHOLZER K. Noël — Agneau de Dieu , (D. Meylan) chœur	
d'hommes	— 50
NORTH, C. op. 37 I. Paix sur la terre — Noël , chœur d'hommes	1 —

La Lyre Enfantine

20 *Méodies pour la famille et l'école — Piano et Chant*

Poésies de L. CHATELAIN — Musique de K. GRUNHOLZER — Prix : fr. 1.50

KLING, H. Chant Nuptial	Duo sopr. et baryton	2 —
— » pour Noces d'Argent	» »	2 —
— » » d'Or	» »	2 —
MEISTER, C. Le Batelier , duo		
	ténor et baryton ou soprano et alto	2 —
	mezzo soprane et ténor	2 —

En vente chez

FÆTISCH FRÈRES, Editeurs de Musique

LAUSANNE — Succursale à Vevey

➤➤➤ **Envoi à l'Examen** <<<<<

DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XI^{me} ANNÉE — N° 44.

LAUSANNE — 29 octobre 1904.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REUNIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef:

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie
à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique:

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant: Abonnements et Annonces:

CHARLES PERRET

Instituteur, Le Myosotis, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : Paul-E. Mayor, instituteur, Le Mont.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, professeur à l'Université.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

VALAIS : A. Michaud, instituteur, Bagnes.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires
aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & Cie, LAUSANNE



SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

Comité central.

Genève.		Valais.	
MM. Baillard , Lucien, prof.,	Genève.	MM. Blanchut , F., inst.,	Collonges.
Rosier , William, prof.,	Genève.	Michaud , Alp., inst.,	Bagnes.
Grosurin , L., prof.,	Genève.		
Pesson , Ch., inst.	Céligny.	Vaud.	
Jura Bernois.		MM. Cloux , J.,	Lausanne.
MM. Fromalgeat , L., inst.,	Saignelégier.	Jayet , L.,	Lausanne.
Duvoisin , H., direct.,	Delémont.	Magnin , J.	Lausanne.
Gylam , A., inspecteur,	Corgémont.	Martin , H.,	Lausanne.
Baumgartner , A., inst.,	Bienné.	Visinand , L.,	Lausanne.
Chatelain , inspecteur,	Porrentruy.	Rochat , P.,	Yverdon.
Moeckli , inst.,	Neuveville.	Failetta , C.,	Arzier-Le Muids
<i>Vacat.</i>		Briod , E.,	Lausanne
Neuchâtel.		Cornamusaz , F.,	Trey.
MM. Brandt , W., inst.,	Neuchâtel.	Dériaz , J.,	Baulmes.
Decreuse , J., inst.,	Boudry.	Collet , M.,	Brent.
Rusillon , L., inst.,	Couvet.	Visinand ,	La Rippe.
Amez-Droz , E., inst.,	Villiers.	Perrin , M.,	Lausanne.
Barbier , C-Ad., inst.,	Chaux-de-Fonds.	Magnenat ,	Oron.
Perrenoud , Ul., dir.,	Asile des Billodes.	Tessin.	
		M. Nizzola , prof.,	Lugano.

Suisse allemande.

M. **Fritsch**, Fr., Neumünster-Zurich

Bureau de la Société pédagogique romande.

MM. Quartier-la-Tente , Ed., président honoraire,	Neuchâtel.	MM. Hoffmann , inst., secrétaire,	Neuchâtel.
Latour , L., inspecteur, président,	Corcelles s. Neuchâtel.	Perret , C., inst., trésorier,	Lausanne.
Rosselet , F., inst., vice-président,	Bevaix.	Guex , F., directeur, rédacteur en chef,	Lausanne.

Nouveau ! Pratique ! Bon Marché !

est la

Collection de Matériaux

60 numéros renfermés dans des tubes du meilleur verre,
¹⁰⁰/₂₀ mm, le tout dans une boîte en bois ²⁶/₆₀ cm.

LISTE DES OBJETS :

1. Bois de Tèk. — 2. Acajou. — 3. Ebène. — 4. Liège. — 5. Bambou. — 6. Pin rouge. — 7. Bois rouge (bois du Brésil). — 8. Bois jaune. — 9. Bois de Campêche. — 10. Bois de Santal. — 11. Gomme brute (Amérique). — 12. Gomme brute (Afrique). — 13. Guttapercha. — 14. Coton brut. — 15. Yute. — 16. Chanvre de Manille. — 17. Chanvre de la Nouvelle Zélande. — 18. Chanvre de Sisal. — 19. Coir (Beurre de coca. — 20. Cocon de soie. — 21. Soie (grège ital.). — 22. Soie (grège jap.). — 23. Soie (grège chin.). — 24. Mousse de renne. — 25. Corail. — 26. Salpêtre du Chili. — 27. Guano. — 28. Arachides. — 29. Houblons. — 30. Maïs (Amérique). — 31. Maïs (Italie). — 32. Riz en paille. — 33. Millet. — 34. Lentilles. — 35. Sago. — 36. Grains de cacao. — 37. Grains de cacao torréfié. — 38. Fèves de café en parches. — 39. Café assorti. — 40. Thé noir. — 41. Thé vert. — 42. Thé maté. — 43. Sucre de canne. — 44. Olives. — 45. Dattes. — 46. Poivre (blanc et gris). — 47. Paprica. — 48. Poivre (Cayenne). — 49. Vanille (¹/₂ gousse). — 50. Gingembre. — 51. Manne. — 52. Encens. — 53. Myrrhe. — 54. Baume. — 55. Gomme arabique. — 56. Cinchonas. — 57. Noix de Kola. — 58. Opium. — 59. Indigo. — 60. Cochenille.

Prix : 18 fr. — Adresser les demandes au Dr H. Zahler, Eigerweg 7, Berne.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

VIENT DE PARITRE :

- Littérature et Morale.** Essais de discours, par HENRI WARNERY. Avec un portrait de l'auteur et une notice biographique et littéraire de S. CORNUT. 4 fr. —
- Gais Propos et Propos graves.** Récits pour jeunes et pour vieux, par EUGÈNE BARNAUD, pasteur. 2 fr. —
- Les Deux Forces.** Roman, par VIRGILE ROSSEL. 3 fr. 50
- Quelques mots sur la lecture de la Bible,** par G. SECRETAN, pasteur. — fr. 30
- La Flottille de guerre de Chillon, aux XIII^e et XIV^e siècles,** par A. NÆF. 3 fr. —
- Château de Chillon.** Album du visiteur publié par l'Association pour la restauration du Château de Chillon. 1 fr. —
- Causeries françaises.** Revue de langue et de littérature françaises contemporaines. 5^e année 1904. 3 fr. 50
- Exercices combinés d'orthographe, d'analyse et de composition,** par J. MAGNENAT, professeur. — fr. 70

Envoi à l'examen sur demande.

EN SOUSCRIPTION :

L'UNIVERS ET L'HUMANITÉ

Merveilles de la nature, œuvres de l'homme. Histoire des différents systèmes appliqués à l'étude de la nature. Utilisation des forces naturelles au service des peuples.

Cette magnifique publication, du format in-4^o sur beau papier, comprenant près de 2000 illustrations, sera complète en 100 livraisons.

Prix de la livraison : 1 Fr.

La 1^{re} livraison est envoyée à l'examen sur demande.

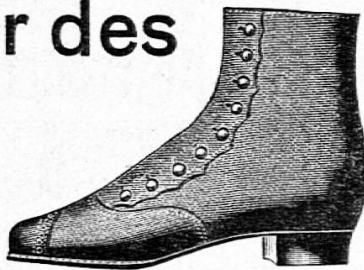
Prospectus en distribution.

On souscrit à la **Librairie PAYOT & C^{ie}, Lausanne.**

Désirez-vous acheter des CHAUSSURES A BON MARCHÉ

commandez-les à

H. Brühlmann-Huggenberger, à Winterthour.



Exclusivement marchandises de bonne qualité et solides au PLUS BAS PRIX

Pantoufles dame, canevas, 1/2 talon	N ^o 36-42fr. 1 80
Souliers de travail, dames, solides, ferrés	» » » 5 50
Souliers du dimanche, dames, élégants, bouts rapportés	» » » 6 50
Souliers de travail, hommes, solides, ferrés	» 40-48 » 6 50
Bottines messieurs, montantes, crochets, ferrées, solides	» » » 8 —
Souliers du dimanche, messieurs, élégants, bouts rapportés	» » » 8 50
Souliers garçons ou filles	» 26-29 » 3 50

Nombreux certificats sur chaussures livrées dans le pays et à l'étranger. — Expédition contre remboursement. — Echange immédiat, franco. — 450 articles différents. — Prix-courant illustré franco et gratis à chacun, sur demande.

MATÉRIEL SCOLAIRE

KAISER & C^o, BERNE

SPÉCIALITÉ D'ARTICLES SCOLAIRES

ARDOISES — TABLEAUX NOIRS

Encres, Ecnriers, Plumes d'acier, Crayons

Articles pour la peinture et le dessin — Papiers à dessin

Echantillons sur demande gratis.

Plusieurs représentations générales en Suisse de

TABLEAUX ET MOYENS D'INTUITION

Tableaux, modèles

et collections pour l'enseignement des sciences naturelles.

Premières qualités. — Prix très avantageux.

Catalogue en français, illustré, sur demande, gratis.

P. BAILLOD & C^{ie}

GROS

NOUVEAU MAGASIN

DÉTAIL

HORLOGERIE — BIJOUTERIE — ORFÈVRE

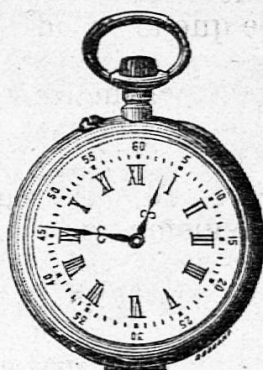


CHAUX-DE-FONDS

Léopold Robert 58.



Grand choix, toujours environ
1000 montres en magasin.



LAUSANNE

Place Centrale



Chronomètres

Répétitions.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Perles

Orfèvrerie et Bijouterie argent.

Les personnes du corps enseignant jouissent d'un escompte de 10 %.

Prix modérés — Garantie sur facture.

Maison de premier ordre et de confiance.

Envoi à choix dans toute la Suisse.

Prix spéciaux pour sociétés. Fabrication de tout décor désiré.

Montre unioniste, croix-bleue.

Spécialité de montres pour tireurs avec les médailles des tirs.